



La direction de l'InSHS prend ses quartiers d'été et vous souhaite de belles vacances et un repos mérité.

FOCUS

Recherche et musée. L'expérience MuCEM



L'ouverture du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), en juin 2013, a bénéficié d'un large écho auprès du public. L'établissement s'est également positionné comme un acteur dynamique de la recherche et de la formation dans le champ du patrimoine et des sciences humaines et sociales [...]

VIE DES LABOS

TELEMME - Passer à l'avenir



Fondé en 1994 par l'historien Gérard Chastagnaret, le laboratoire TELEMME est un des grands acteurs de la recherche nationale et internationale sur l'espace méditerranéen en sciences humaines et sociales. Depuis vingt ans, de la péninsule ibérique aux Balkans, c'est à la compréhension des enjeux de société que travaillent historiens et géographes de ce laboratoire [...]

ZOOM SUR...

L'édition numérique scientifique

► *Charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique*

La *bibliothèque scientifique numérique* (BSN) est une très grande infrastructure pour la recherche (TGIR) qui "veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles" [...]

► *De l'aide à l'édition à la diffusion des bonnes pratiques, un panorama des revues scientifiques françaises en sciences humaines et sociales*

L'InSHS aide le monde des revues scientifiques en sciences humaines et sociales grâce à trois instruments majeurs [...]

► *"L'édition scientifique en Europe : objectif 2020". Cinquièmes journées du réseau Médiaci du 7 au 9 avril 2014 à Strasbourg*

Accueillant des confrères espagnols, portugais, néerlandais et suisses, ces deux journées ont été l'occasion de très riches échanges sur l'édition scientifique publique telle qu'elle se fait au quotidien dans les universités et organismes de recherche en France et chez nos voisins européens [...]

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

Bibliissima. Un observatoire au carrefour du patrimoine écrit et du web sémantique

Comment réaliser les rêves des historiens des documents, des textes, des images, de l'écriture, et même leur proposer ce dont ils n'ont pas osé rêver, pour faire naître de nouvelles idées [...]

LIVRE



Les aides à domicile : un autre monde populaire, Christelle Avril, La Dispute, 2014

Plus de cinq cent mille femmes travaillent comme aides à domicile en France ; ce chiffre ne cesse d'augmenter face

aux besoins croissants des personnes âgées et des familles. Mais qui sont ces femmes et quelles sont leurs conditions d'existence ? [...]

voir toutes les publications

REVUE



Faire de la sociologie économique avec Pierre Bourdieu

La *Revue Française de Socio-Économie* publie des travaux scientifiques qui visent à produire des connaissances pertinentes à propos de la réalité concrète des pratiques économiques. Elle considère que les

sciences sociales devraient se parler et que c'est de leur articulation que pourra émerger un discours économique utile aux hommes [...]

voir toutes les revues

PHOTO



Décoration du Grand Palace à Bangkok, en Thaïlande

Recherche et musée L'expérience MuCEM



Ensemble Fort Saint-Jean et J4 (c) MuCEM - Agnes Mellon - Architectes Rudy Ricciotti et Roland Carta

L'ouverture du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), en juin 2013, a bénéficié d'un large écho auprès du public. L'établissement s'est également positionné comme un acteur dynamique de la recherche et de la formation dans le champ du patrimoine et des sciences humaines et sociales.

Au sein de la direction scientifique et des collections, le département de la recherche et de l'enseignement est chargé de renforcer la synergie avec la communauté scientifique pour développer des travaux de recherche adaptés tant aux thématiques du MuCEM qu'aux impératifs d'acquisition, de conservation et de restitution aux publics.

Par l'ensemble de ses activités, le MuCEM contribue aujourd'hui à la construction d'une anthropologie de l'espace méditerranéen et participe, en s'appuyant sur une démarche ouverte d'expérimentations et de débats, au renouvellement de la pratique des musées de société, entre approche des civilisations et évolutions sociales contemporaines.

Le projet scientifique et culturel Une approche pluridisciplinaire et comparatiste

Musée de civilisations, le MuCEM a une vocation pluridisciplinaire. L'approche privilégiée est celle d'une anthropologie entendue au sens large comme l'ensemble des sciences de l'homme et des sociétés, appliquées à l'analyse et à la comparaison, à une échelle euroméditerranéenne, des constructions culturelles dans leurs différentes dimensions : ethnographiques, ethnologiques, historiques, sociologiques, archéologiques, artistiques, économiques, géographiques, politiques, etc.

Une ambition citoyenne

La volonté de présenter auprès d'un large public une analyse de faits de société auxquels sont confrontés tous les citoyens, y compris lorsqu'ils concernent des questions sensibles (migrations, relations interreligieuses, problèmes environnementaux, par exemple) rend essentiel le recours aux résultats actualisés de la recherche. L'accent est mis sur les dynamiques et les mutations des sociétés contemporaines, en les resituant dans leurs différents contextes. Cette ambition citoyenne passe aussi par l'effort consacré à la valorisation et la diffusion de la recherche (expositions, publications, manifestations) et par l'attention portée à la transmission via la formation.

De nouvelles formes de savoirs

Le MuCEM se positionne comme un lieu spécifique de production des savoirs, en croisant les approches disciplinaires de la recherche et celles propres à un musée (gestion, documentation et mise en valeur des collections, conservation, médiation, muséologie), en parcourant toute la chaîne qui va de l'élaboration des savoirs à leur restitution. Le département de la recherche et de l'enseignement programme, met en œuvre et évalue des dispositifs originaux qui confrontent des pratiques scientifiques, patrimoniales ou artistiques habituellement distinctes.

Un ancrage international

La recherche intervient en Méditerranée, en lien direct avec les acteurs de la recherche des pays de l'espace méditerranéen. Cette attitude entreprenante permet au musée de se situer au plus près des problématiques actuelles d'évolution des sociétés et de dégager des programmes appropriés. Cette volonté de coopération internationale se concrétise également dans le domaine de la formation, en particulier avec l'[Institut méditerranéen des métiers du patrimoine](#), destiné à renforcer les échanges professionnels entre les deux rives.

Une politique de partenariats

La coopération avec le monde de la recherche repose sur un modèle souple de collaborations sur projets partagés, dans le cadre de partenariats structurants avec les institutions de recherche et d'enseignement. Elle se développe actuellement dans des programmes conjoints avec la [Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme](#) (MMSH, CNRS / AMU), notamment dans le cadre du [Labexmed](#) (Aix-Marseille Université) et du pôle recherche-musée de l'[Institut d'ethnologie méditerranéenne et contemporaine](#) (Idemec, UMR7307, CNRS / AMU), avec l'[Institut Méditerranéen de recherche avancée](#) (IMERA) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Les chercheurs associés

Le musée tient particulièrement à garantir la présence de chercheurs associés tant à la préparation des expositions qu'à des programmes portant sur les thématiques du musée. Ces chercheurs rejoignent l'équipe scientifique du musée tout en étant membres d'un laboratoire partenaire pour travailler sur un programme de recherche d'une durée d'un à trois ans. Ainsi, en 2013, le MuCEM a recruté, sur appel d'offre lancé avec le Labexmed, Yann-Philippe Tastevin, anthropologue associé au [Centre Norbert Elias](#) (UMR8562, CNRS / EHESS / AMU / Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), dans le cadre du programme-exposition sur les restes. Manoël Penicaud, anthropologue rattaché à l'Idemec, poursuit depuis 2012 sa mission au sein du MuCEM sur les pèlerinages contemporains ; il est un des commissaires de l'exposition « Lieux saints partagés ».

La relation conservateurs – chercheurs

L'articulation entre recherche et musée est au cœur du projet des musées d'ethnographie depuis leur genèse. Qu'il s'agisse de la création du Musée de l'homme ou du Musée national des arts et traditions populaires — conçu par son fondateur Georges-Henri Rivière comme un musée laboratoire ayant abrité de 1996 à 2005 le Centre d'ethnologie française (CEF, laboratoire CNRS) —, l'histoire et le principe de ces musées traduisent la volonté d'ancrer la science dans l'institution patrimoniale. Aujourd'hui, le MuCEM

mène une réflexion sur les rouages de cette relation complexe et en questionne les modalités d'avenir. Ainsi, en partenariat avec le pôle recherche-musée de l'Idemec, animé par Véronique Dassié, chargée de recherche au CNRS, il conduit un cycle de rencontres à l'écoute d'expériences européennes et méditerranéennes.

Le musée incite les chercheurs à visiter ses réserves, afin d'étudier la place conférée à l'objet dans les pratiques respectives du chercheur et du conservateur et d'innover dans les formats de production de connaissances sur les collections.

Organisée en pôles thématiques, l'équipe de la conservation propose de nouvelles démarches de recherche et de valorisation. Ainsi, les collections sont-elles relues à partir de questionnements transversaux portant sur : « agriculture et environnement », « industrie, artisanat et commerce », « vie publique », « vie domestique », « mobilités, métissages, communications », « croyances et religions », « corps, apparences, sexualité », « hygiène, sport et santé », « arts du spectacle ».

Les enquêtes – collectes

Au croisement de l'activité de recherche et de conservation, l'enquête-collecte est une enquête de terrain ethnographique doublée d'une collecte d'artefacts (documents, objets, films...). Elle permet d'associer l'objet à son contexte de production, de circulation et d'usage. Elle participe à la documentation et au développement des collections ainsi qu'à la préparation des expositions, le cas échéant. Les objets collectés par ce biais peuvent intégrer les collections du musée ou obtenir le statut de matériel d'étude, après avis des instances scientifiques réglementaires. Trois enquêtes collectes relatives à des expositions sont actuellement en cours.

Lieux saints partagés. Chemins de traverse entre les monothéismes (avril – août 2015)

Conduite par Dionigi Albera, anthropologue et directeur de recherche CNRS à l'Idemec, et Manoël Penicaud, post-doctorant au MuCEM

La question des identités religieuses est l'une des plus sensibles parmi celles qui se posent au « vivre ensemble » en Méditerranée. La mer Intérieure semble être l'espace de la séparation et du conflit. On assiste ainsi à un durcissement des registres d'incompatibilités des religions monothéistes. A chacun son Dieu, ses écritures, ses saints. Or, l'observation approfondie des pratiques sociales dans les lieux saints partagés révèle des chemins de traverses entre les trois monothéismes. Ces situations de croisement et d'échange constituent le cœur même de l'exposition *Lieux saints partagés*, qui sera présentée au MuCEM d'avril à août 2015. Sa préparation s'appuie sur les travaux conduits de longue date sur cette thématique par Dionigi Albera, commissaire de l'exposition, avec un réseau international de chercheurs.

Après un ouvrage de référence (*Religions traversées*, Actes Sud, 2009, avec Maria Couroucli), cette exposition marque la convergence féconde entre la recherche et le monde des musées. Afin de documenter les parcours de l'exposition avec des données actualisées, les responsables scientifiques parcourent actuellement plusieurs sanctuaires fréquentés par des fidèles de religions différentes : un monastère grec orthodoxe au large d'Istanbul visité par des dizaines de milliers de musulmans pour la saint Georges ; la grotte d'Elie au Mont Carmel qui attire des croyants des trois



Synagogue de la Ghriba à Djerba © MuCEM - Manoël Pénicaud

religions ; la synagogue de la Ghriba à Djerba, marquée par une longue histoire de coexistence judéo-musulmane ; le Mont Tomor en Albanie où l'on voit des chrétiens se rendre sur un lieu musulman.

Le grand atelier des déchets, économie des déchets et recyclage en méditerranée

Conduite par Denis Chevallier, conservateur général du patrimoine, responsable du département recherche et formation et Yann-Philippe Tastevin, post-doctorant au MuCEM

Entendue comme l'ensemble des formes d'appropriation, de gestion, d'échange, de transformation, de récupération des éléments matériels voués à disparaître ou à avoir une nouvelle vie, l'économie des déchets sera pour le MuCEM l'occasion de présenter pour les mettre en débat, dans une exposition programmée en 2016 et dans diverses manifestations associées, les effets des crises environnementales et économiques dans nos sociétés. On s'arrêtera en particulier sur les moments qui accompagnent le basculement de nos objets dans *l'envers du décor social* et les mécanismes socio-économiques de leur réutilisation.

L'objectif de ce programme d'enquêtes est de contribuer à décrire et à analyser les relations des hommes à leurs restes dans plusieurs sites en Méditerranée ; plus précisément d'appréhender les modalités par lesquelles les restes persistent à "être encore" (réemplois) ou à "être à nouveau" (recyclages) ainsi que les enjeux sociaux de ces circulations. Dans ce cadre seront étudiés,

d'une part, les processus de requalification des objets et, d'autre part, les lieux, moments et organisations où ces déchets circulent, s'échangent, se transforment.

Cette campagne va suivre, sur les deux rives du bassin méditerranéen, des filières actives de recyclage, aussi bien artisanales qu'industrielles (textile, plastique, métal) et décrire la diversité des usages, en allant à la rencontre des millions de gens qui vivent des restes (glaneurs, chiffonniers, éboueurs, biffins, gratteurs...). Les reconfigurations à l'œuvre des systèmes d'échanges (don, troc...) et de récupération seront également explorées et les savoirs et savoir-faire, en matière de réparation et de transformation des objets, comparés.

Les enquêtes menées permettront de rapporter, en plus d'un ensemble de films, images et entretiens avec les acteurs des filières des restes et des déchets, des objets témoignant des filières de récupération et de transformation : objets rafistolés, fabriqués ou transformés à partir de matière première secondaire (vanterie plastique, lirette, jouets, céramiques...), machines à recycler (broyeuse, effilocheuse...), outils de collecte (poubelle, cabas, bac à ordures...).

Elles concerneront l'Albanie, la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Turquie et porteront, en particulier, sur la fripe, les filières des déchets plastiques et métaux, la transformation de restes automobiles, les marchés du recyclage et la récupération informelle des déchets.



Zabballines du quartier de Mokattam, Le Caire, 2012 © Franck Pourcel

Football & identités. Représentations et pratiques du supporterisme et du football en Europe et en Méditerranée

Conduite par Christian Bromberger, professeur émérite à l'Idemec (CNRS/AMU), conseiller scientifique de l'exposition consacrée au football (2016) et Florent Molle, conservateur du patrimoine, responsable du pôle « Sport, santé », commissaire de l'exposition

Le football est très certainement le sport le plus populaire en Europe et en Méditerranée. Il représente « une des rares occasions où s'expriment, de façon collective, un folklore vivant, un minimum culturel partagé qui scelle une commune appartenance » (Bromberger, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane* à Marseille, Naples et Turin. Paris, éditions de la MSH, 1995).

A travers le football, les appartenances communautaires s'expriment autant pour les supporters, qui se rassemblent lors des matchs en communautés de fans d'équipes nationales ou locales, que pour les joueurs qui se regroupent dans des clubs de quartier, clubs de migrants, etc. Le football révèle des appartenances culturelles, urbaines, migrantes, politiques, religieuses, de genre et de classe, qui se manifestent par une culture matérielle auto-produite (pancartes, banderoles) et industrielle (écharpe, T-shirts, produits dérivés à l'effigie d'un club de football), tout autant que par la mobilisation d'un savoir immatériel (chants, chorégraphies) déployés dans des lieux de sociabilité (les stades, cafés, associations) et dans un contexte aujourd'hui globalisé (supporterisme à distance, relations transnationales). En outre, le stade de football

se présente à la fois comme un lieu de liberté d'expression et un espace de violence et d'extrémisme politique.

Pour toutes ces raisons, il est important que le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée puisse étudier la nature de ces appartenances communautaires liées au football, dans plusieurs villes et pays du bassin méditerranéen et d'en collecter les manifestations matérielles et immatérielles.

Ainsi, des enquêtes-collectes seront réalisées à Naples, Mostar, Istanbul, Le Caire, Sousse et Tunis en 2014, par des membres du musée et des chercheurs associés à l'établissement. Elles permettront d'apporter de la matière scientifique à une exposition consacrée au football que le MuCEM présentera en 2016, alors que se déroulera en France, et notamment à Marseille, la 15ème édition du championnat d'Europe de football masculin organisée par l'UEFA (Union des Associations Européennes de Football). Cette temporalité offre au musée l'occasion d'apporter un éclairage sur ce que nous dit le football des sociétés modernes dans lesquelles nous vivons.

Le développement des coopérations internationales

En sus de son inscription dans des réseaux et des programmes européens et de l'organisation de rencontres scientifiques internationales, le MuCEM entreprend des missions de contacts in situ avec les milieux de la recherche et de l'enseignement des pays du pourtour méditerranéen, en vue de rencontrer les chercheurs ayant des problématiques de recherche en phase avec celles du

musée, ainsi que les professionnels des musées participant aux politiques de conservation du patrimoine matériel et immatériel.

Ces rencontres favorisent une meilleure compréhension des situations nationales et régionales, ainsi que des coopérations nouvelles, soit autour de thématiques, soit par la mise en place de terrains communs d'enquêtes, dans la conduite de réflexions transnationales relatives à la constitution des collections et à la patrimonialisation, ou bien encore dans la mise en place de formations internationales de niveau master et doctorat.

Dans le cadre de ce développement, une coopération est mise en œuvre avec les UMIFRE en Méditerranée, placées sous la cotutelle du CNRS et du Ministère des affaires étrangères, et le pôle Europe et International de l'InSHS, en vue d'un projet commun qui pourrait porter sur la formation doctorale en Méditerranée. Une première rencontre, fondatrice de cette collaboration, est prévue en octobre 2014, afin d'en préciser les pistes pertinentes.

La formation

Le MuCEM n'est pas un établissement d'enseignement apte à délivrer des diplômes. Néanmoins, la formation est indissociable de la mission de transmission patrimoniale du musée : transmission des objets eux-mêmes, des savoirs et des savoir-faire dont ils témoignent, des usages auxquels ils sont liés, des significations qui leur sont prêtées, tout cela se renouvelant en permanence avec les pratiques, et en raison des développements de la recherche. En ce sens, former, c'est faire vivre un patrimoine tel qu'il s'est constitué et tel qu'il se réinvente : c'est transmettre un patrimoine vivant.

De la connaissance et de la mise en valeur des patrimoines méditerranéens au développement de méthodes innovantes pour les enquêtes de terrain ou de stages en muséographie, le MuCEM va mettre en place avec les partenaires de la recherche et de l'enseignement supérieur des actions de formation initiale et de formation continue qui relient l'approche « métiers » et la recherche, en croisant les méthodes et en rassemblant des publics différents :

- Co-organisation de séminaires ou d'ateliers de niveau master ou doctoral ;
- Partenariats avec des masters dont certains pourraient déboucher sur la co-construction d'une maquette commune ;
- Proposition de sujets de mémoire sur des thématiques ou des corpus identifiés (collections, fonds d'archives, muséographie...) ;
- Soutien à la recherche via l'accueil de doctorants, des bourses d'étude ou un prix de thèse à l'étude ;
- Réponse aux besoins des professionnels du bassin méditerranéen avec l'Institut méditerranéen des métiers du patrimoine : programme de formations, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine, il est conçu comme un réseau d'échanges et de rencontres entre professionnels internationaux, autour de thèmes et de techniques liés au patrimoine méditerranéen. Sept séminaires de formation sont programmés en 2014 (portant sur le patrimoine de l'agriculture en Méditerranée, le patrimoine de la fête, l'usage des nouvelles technologies au service du patrimoine bâti, etc.)
- Accueil de cycles de cours tels que les cours d'histoire de l'art de l'Ecole du Louvre (formation continue et auditeurs libres).

Publications



Outre les catalogues d'exposition qui réunissent les contributions scientifiques de spécialistes des sujets traités, le MuCEM a coédité *Métamorphoses des musées de société* (sous la direction de Denis Chevallier, La Documentation française, 2013). Issu des premières rencontres scientifiques internationales du MuCEM organisées en 2011, cet ouvrage analyse les récentes mutations des musées de société ou de civilisation, après trente ans d'expérimentation en Europe, en Méditerranée ou en Amérique du nord : nouveaux objets, nouvelles modalités de transmission, nouvelles formes d'insertion dans la cité. Les secondes rencontres internationales, qui se sont déroulées en décembre 2013 sur le thème « *Exposer/s'exposer : de quoi le musée est-il le contemporain* », donneront lieu à une prochaine publication qui examinera la spécificité du musée dans l'élaboration et la transmission du savoir sur les sociétés d'aujourd'hui, alors même que les changements induits par une modernité globalisée, connectée, virtualisée redéfinissent en profondeur les manières d'être contemporain, au double sens de partager un même temps et un même espace.

contact&info

► Denis Chevallier, responsable
du département recherche et enseignement
denis.chevallier@mucem.org

Aude Fanlo, chargée de mission
recherche et formation
aude.fanlo@mucem.org

Yolande Padilla, développement de la recherche
et partenariats internationaux
yolande.padilla@mucem.org

► Pour en savoir plus
<http://www.mucem.org/>

ZOOM SUR...

L'édition numérique scientifique

Charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique



La [bibliothèque scientifique numérique \(BSN\)](#) est une très grande infrastructure pour la recherche (TGIR) qui "veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles." Elle coordonne les actions des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine du numérique. Elle est composée de dix segments, allant des acquisitions de ressources électroniques (BSN1) aux données (BSN10), en passant par l'archivage pérenne (BSN6), la numérisation (BSN5), l'*open access* (BSN4) et la formation (BSN9). Elle est dotée d'un segment dédié à l'édition, piloté par Marin Dacos (CNRS, Open Edition) et Dominique Roux (Université de Caen), qui mène des travaux réguliers ayant vocation à structurer le paysage de l'édition électronique scientifique à travers diverses actions (BSN7).

La première action de ce groupe a consisté à travailler sur une charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique, qui a été rendue publique en 2012. Cette charte a vocation à aider les éditeurs et les plateformes à développer une édition électronique citable, interopérable, accessible, ouverte et durable. Elle a également pour vocation d'orienter les bibliothèques dans leurs politiques d'acquisition et les organismes de financement à investir sur une édition électronique durable. Elle sera mise à jour régulièrement, afin de tenir compte des évolutions rapides dans ce domaine. Elle a été conçue autour de cinq grands principes afin d'éviter de se focaliser sur une modalité technologique trop précise et, de ce fait, potentiellement datée. Elle s'appuie, par ailleurs, sur des initiatives antérieures, comme les [Dix commandements à l'éditeur d'e-books : pour une offre idéale](#) proposés en avril 2009 par le consortium Couperin.

Citabilité

L'écriture scientifique repose sur un fondement bibliographique majeur : la source de chaque citation doit pouvoir être retrouvée. Il s'agit autant de permettre une reconnaissance intellectuelle que de donner une possibilité de vérification. Si la citation de l'édition papier a fait l'objet d'une codification et de dispositifs durables de conservation, matérialisés par les bibliothèques et les références bibliographiques normées, la jeune édition électronique doit se doter de bonnes pratiques permettant de guider les lecteurs dans leurs pratiques de citation.

Interopérabilité

Le principe général est que les données soient interrogeables par



une machine afin de pouvoir être transportées et utilisées dans d'autres contextes que celui de la publication initiale. L'interopérabilité est une dimension essentielle de l'édition électronique, dans la mesure où il est nécessaire que les plateformes puissent communiquer facilement avec le reste du monde, que ce soit avec les moteurs de recherche, les outils proposés par les bibliothèques et les outils adoptés individuellement par les chercheurs.

Accessibilité

Certains opérateurs ont tendance à vouloir imposer un dispositif technique à leurs clients. C'est le cas d'Amazon, qui vend des livres électroniques obéissant à son format dit "propriétaire", lisible par sa liseuse. Il n'est pas dans l'intérêt du lecteur en général, et du

Le Collège publie ses recommandations pour 2013

Le Collège définit des critères vérifiables de bonnes pratiques fondant l'attribution du label BSN aux offres de livres électroniques. Ces critères évolueront dans le temps.

Cinq critères sont définis. Certains seront définis comme obligatoires, d'autres comme recommandés.

1) Citabilité

Relèvent de la citabilité les critères suivants :

- **URL** - Les documents doivent être localisés par une url courte (environ 50 caractères) et stable. Les url sémantiques ou explicites, les url comportant des identifiants de session incluent des éléments d'information non pérenne et correspondent donc à de mauvaises pratiques.
- **CITATION** - Une modalité de citation conforme aux normes bibliographiques, aux usages et impératifs de la discipline doit être systématiquement proposée aux lecteurs pour chaque document.

2) Interopérabilité

L'interopérabilité est définie à plusieurs niveaux. Elle est rendue possible par :

- l'identification unique de chaque document.
- la mise à disposition de métadonnées standardisées à chaque niveau documentaire (série, ouvrage, volume, articles, par exemple).
- la mise à disposition d'une ou plusieurs api d'accès aux données.

3) Accessibilité

L'accès au document doit être possible par l'intermédiaire d'un format suffisamment standard pour ne pas supposer un environnement matériel et/ou logiciel particulier. Le respect des normes d'accessibilités proposées par le W3C est une bonne pratique.

4) Ouverture

L'offre ne doit pas s'opposer, par mesure contractuelle ou technique, à la diversité des usages :

- L'exercice effectif du droit de copie privée ne doit pas être empêché.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception de recherche ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception pédagogique ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages reconnus dans le domaine du papier ne doit pas être empêché dans le domaine numérique.
- Les documents doivent être accessibles sans quota de téléchargement.
- Les documents ne doivent pas être assortis de DRM.
- L'éditeur de l'offre doit rendre publique sa position concernant le dépôt par les auteurs de leur production en archive ouverte.

5) Durabilité

L'édition électronique scientifique doit être durable. Pour cela :

- Une offre tarifaire transparente et adaptée aux besoins des bibliothèques doit être proposée.
- Les niveaux tarifaires et leur évolution doivent être raisonnables et proportionnés aux coûts.
- L'offre doit être conforme aux recommandations définies par le groupe BSN 1 (acquisitions).
- Une solution d'archivage pérenne conforme aux recommandations définies par le groupe de travail de BSN6 (archivage pérenne) doit être proposée ou prévue.

chercheur en particulier, d'être enfermé dans des environnements qu'il ne choisit pas, et dont il ne pourra ensuite pas se libérer sans perdre l'usage des contenus qu'il aura achetés dans cet environnement. Pour cette raison, il est nécessaire que les contenus soient lisibles indépendamment du matériel ou du système d'exploitation utilisé.

Par ailleurs, la loi française impose aux sites web publics d'être accessibles à tous, à l'image des bâtiments publics. Ce précepte paraît essentiel, quel que soit l'opérateur, dans le domaine de l'édition électronique scientifique. Pour cela, le W3C¹ a mis en place une initiative majeure, la [Web accessibility initiative](#) (WAI), qui a mis au point des bonnes pratiques permettant l'accessibilité des contenus du Web à tous, y compris aux personnes ayant des difficultés de vision ou de motricité, comme aux personnes aveugles. En effet, bien décrit, le contenu peut être agrandi des dizaines de fois, transcrit en braille ou même lu par un synthétiseur vocal, ce qui est impossible avec des formats centrés sur la mise en forme et sur le support papier, comme le PDF. Le respect des normes d'accessibilité permet de rendre la littérature scientifique accessible à tous, malgré le handicap, et pour cela les normes d'accessibilité doivent être respectées.

Ouverture

Certains acteurs ont tendance à vouloir brider leurs offres et redoublent d'ingéniosité pour limiter les possibilités d'utilisation de leurs contenus. Cela aboutit à des aberrations comme des outils empêchant le copier-coller d'un paragraphe, ou qui limitent le nombre de copier-coller possibles par document. D'autres interdisent l'impression d'une page, ou la contingentent. Ces dispositifs brideurs d'usages passent par des dispositifs technologiques qui sont le bras armé de contraintes contractuelles. Ils ont tendance à réduire l'intérêt de l'usage d'outils de diffusion, qui deviennent parfois moins pratiques que le support papier.

Durabilité

Pour être durable, l'édition électronique doit être soumise à une tarification raisonnable, à la fois pour la bibliothèque et pour l'éditeur, l'un et l'autre devant tirer tous les partis possibles de l'édition électronique. Au-delà des conditions tarifaires, la mise en place de solutions d'archivage pérenne par les plateformes s'impose afin de ne pas risquer une disparition pure et simple d'une partie de la mémoire de l'humanité en cas de défaillance technique ou économique d'opérateurs.

Conclusion

L'édition électronique a permis d'importants progrès, révolutionnant l'accès à la littérature scientifique. Mais, jeune et à certains égards immature, elle n'a pas été épargnée par les excès en tous genres. Elle a subi notamment les abus de position dominante d'oligopoles constitués par quelques multinationales plus puissantes que le groupe Hachette, qui ont asséché les budgets des bibliothèques en réalisant des [bénéfices astronomiques de 39%...](#) Elle a vu également se développer des *predatory publishers*, qui se sont faits une place au soleil en publiant massivement, à compte d'auteur, et sans aucun travail éditorial ni sélection scientifique, des chercheurs embarqués dans la course au *publish or perish*. Enfin, des initiatives éphémères ont bourgeonné ici et là, dont aucune trace numérique ne subsiste malgré des promesses et des ambitions grandiloquentes. Dans ce contexte, l'édition électronique scientifique a besoin de règles, d'un état de l'art et de bonnes

pratiques, afin d'entrer dans l'âge adulte. C'est ainsi qu'elle pourra contribuer non seulement au progrès de la connaissance scientifique, pour les chercheurs, mais aussi pour l'ensemble des lecteurs de la planète. C'est toute l'ambition de la Bibliothèque scientifique nationale (BSN) que de contribuer à sa structuration nationale et internationale².

Quand 1984 est effacé par Amazon sur les liseuses de ses clients, ou l'autodafé numérique inventé par un géant de l'industrie au XXI^e siècle

Durant l'été 2009, à la stupéfaction générale, le libraire en ligne Amazon.com a rattrapé la fiction imaginée par George Orwell en procédant à la suppression de deux ouvrages dudit auteur de science fiction au cœur des Kindle de plusieurs dizaines de lecteurs amateurs de lecture numérique. Ces lecteurs avaient-ils piraté 1984 et La ferme des animaux ? Un bug avait-il touché le géant américain de la librairie en ligne ? Après le mythique, et largement phantasmé, bug de l'an 2000, il semble que nous nous trouvions face au bug de l'an 1984. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un banal problème de dysfonctionnement technologique. C'est un problème juridique qui s'est produit, car Amazon avait commercialisé certains ouvrages de façon aventureuse. Ce n'est pas la première fois que les pionniers du numérique prenaient des libertés avec le droit traditionnel. Mais c'est la première fois que les honnêtes consommateurs d'Amazon, heureux propriétaires d'une liseuse, de modèle Kindle et de marque Amazon, utilisant la technologie d'encre électronique, se voyaient dépossédés à leur insu d'un ouvrage régulièrement acquis. Il faut imaginer ce qui s'est passé pour en mesurer le caractère incroyable. Amazon a pénétré dans les Kindle de ses clients et effacé les fichiers qu'ils contenaient. Ce faisant, il a également détruit l'ensemble des annotations personnelles ajoutées par les lecteurs.

Initialement publié dans Marin DACOS, « Histoire 2.0. Vers une cyberinfrastructure au cœur de la discipline historique », in L'histoire contemporaine à l'ère digitale, sous la dir. de Frédéric CLAVERT, Bruxelles, Peter Lang, 2013.

1. Le *World Wide Web Consortium*, abrégé par le sigle W3C, est un organisme de normalisation à but non lucratif, fondé en octobre 1994, chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du *World Wide Web* telles que HTML, XHTML, XML ou RDF.

2. La charte des bonnes pratiques a été traduite en anglais sous le titre *Best Practice Charter for scientific digital publishing*.

Marin Dacos, CNRS, Directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte, Directeur de l'équipement d'excellence OpenEdition. Pilote de la BSN7.

contact&info

► Marin Dacos,
CLEO

marin.dacos@openedition.org

De l'aide à l'édition à la diffusion des bonnes pratiques, un panorama des revues scientifiques françaises en sciences humaines et sociales

L'InSHS aide le monde des revues scientifiques en sciences humaines et sociales grâce à trois instruments majeurs.

Le premier est l'affectation à la demande des laboratoires d'un personnel IT spécialiste des métiers de l'édition (Bap F) au sein d'une revue. Ce premier soutien est sans aucun doute le plus important de ceux apportés à l'édition scientifique par l'InSHS. Il correspond aujourd'hui à près de 54 équivalent-temps plein pour près de 89 revues scientifiques.

Le deuxième est l'aide directe aux revues sous la forme d'une subvention. La campagne 2014-2015 d'attributions de ces aides directes est aujourd'hui terminée et il est possible d'ores et déjà de livrer des éléments de politique générale dans ce domaine. Il faut noter que les revues aidées par la présence d'un IT doivent également déposer un dossier lors de cette campagne de soutien bi-annuelle.

La troisième est l'aide à la traduction en anglais de grandes revues emblématiques d'un champ disciplinaire.

220 revues ont déposé un dossier de demande de soutien à l'InSHS lors de la campagne 2013 pour l'aide 2014-2015, soit 50 dossiers de plus que pour la campagne précédente. La ligne budgétaire consacrée à cette action de l'InSHS est de 140 000€ par an, comme les deux années précédentes.

En 2014, on compte 159 revues soutenues par l'InSHS :

- ▶ 99 revues bénéficient d'une subvention financière annuelle dont le montant s'échelonne entre 1000€ et 3000€ ;
- ▶ 89 revues bénéficient d'un IT : près de 54 emplois en équivalent-temps plein ;
- ▶ 32 revues ont à la fois un IT et une subvention ;
- ▶ 5 revues bénéficient d'une aide spécifique en matière de traduction.

La campagne de soutien aux revues, vers de bonnes pratiques

L'attribution de l'aide directe passe par un double processus. Les revues candidates à l'aide sont d'abord évaluées par les sections du Comité National de la Recherche Scientifique qui rendent une expertise scientifique. Elles sont ensuite examinées au sein de l'InSHS à la lumière de cette expertise scientifique et d'un ensemble de critères liés à la politique du CNRS en matière d'Information Scientifique et Technique.

Dans la perspective de rationaliser et de rendre plus transparent l'arbitrage de l'InSHS et le choix des revues, les critères de bases, déjà affichés pour la campagne précédente, ont été considérablement enrichis et adaptés aux évolutions actuelles de l'édition. En analysant les modalités de fonctionnement des listes comme l'AERES ou l'ERIH et en s'inspirant notamment des critères utilisés par *Latindex*, une grille de plus de quarante critères a été mise en place. Cette grille est adaptée au format électronique comme au format papier et classée en 6 grandes typologies :

- ▶ Caractéristiques de présentation de la revue
- ▶ Caractéristiques de contenus de la revue
- ▶ Organisation et ouverture de la revue
- ▶ Procédure d'évaluation des articles
- ▶ Diffusion et visibilité de la revue
- ▶ Dimension internationale de la revue

Une description plus détaillée de ces critères est disponible en ligne [sur le site de l'InSHS](#).

Au regard de ces 6 types de critères, les revues doivent répondre à une majorité de ces derniers. Les critères les plus discriminants comprennent, en particulier, la manière dont fonctionnent les instances éditoriales de la revue et les processus selon lesquels les articles sont évalués.

L'InSHS privilégie les revues ayant des instances éditoriales qui fonctionnent et sont renouvelées régulièrement et dont le comité de rédaction est ouvert, pluraliste (en évitant la présence de plus d'un tiers de membres d'une même institution) et paritaire.

Les revues doivent pratiquer l'expertise des articles dans le respect du strict anonymat d'une procédure en double aveugle, avec rédaction d'un rapport remis à l'auteur. L'évaluation doit être transparente avec notamment des critères d'expertise publics.

Les autres critères importants sont le pourcentage d'auteurs publiés extérieurs aux instances de la revue (50% au moins), la régularité de la parution (revue paraissant l'année de sa datation) et des délais raisonnables à la fois pour l'évaluation et pour la publication.

Une attention particulière est portée à la diffusion de la revue. Seules les revues qui assurent une diffusion numérique, parallèlement ou non à une version papier, sont éligibles à l'aide : accès en ligne au texte intégral pour l'ensemble des numéros de la revue (y compris les plus récents). Rappelons qu'il y a une différence importante entre la simple numérisation en format PDF et la mise en place d'une véritable version numérique en ligne. Le CNRS, conformément à la politique du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, privilégie la diffusion en libre accès avec une barrière mobile qui ne devrait pas excéder deux à trois ans.

Enfin, l'internationalisation des revues est une pièce maîtresse de la politique de l'InSHS dans ce domaine. Il encourage la présence de scientifiques étrangers aussi bien dans les instances des revues que parmi les auteurs.

L'aide financière directe apportée par l'InSHS aux revues ne relève pas d'une politique de labellisation ou de classement, et l'absence d'une telle aide ne remet donc pas en cause la qualité scientifique d'une revue.

L'ensemble de ces critères scientifiques et techniques visent à diffuser et à améliorer au sein des revues françaises les bonnes pratiques internationales en matière d'édition de résultats scientifiques issus de la recherche publique.

Les revues en sciences humaines et sociales : caractéristiques, forces et faiblesses

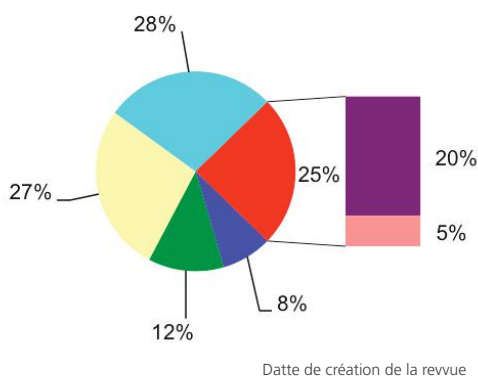
Un regard global sur les 220 revues qui se sont portées candidates à cette aide montre la grande diversité et l'hétérogénéité de la situation des revues en Sciences Humaines et Sociales.

Si l'on regarde le nombre de revues par discipline, on observe que les disciplines présentant le moins de revues sont l'économie et la linguistique (8% de l'ensemble), puis viennent la géographie et l'archéologie (10% des demandes). Cela est lié bien sûr à la taille

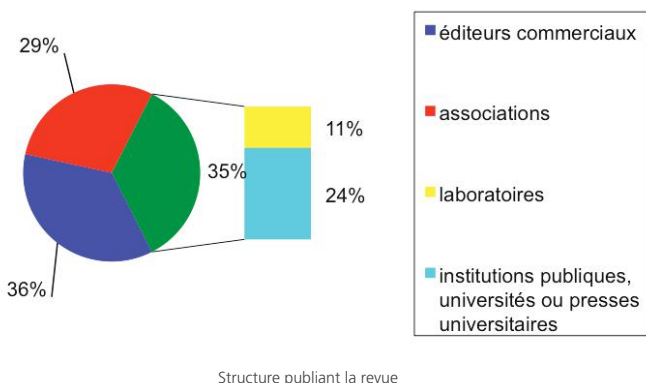
des communautés, comme pour la linguistique par exemple, mais aussi sans doute aux pratiques de publications. En économie, comme en géographie, l'importance de la publication dans des revues anglophones peut sans doute expliquer cette « faiblesse » de la présence de revues françaises. Viennent ensuite des disciplines avec un nombre de revues plus important : les sciences politiques (15% des demandes), l'ethnologie (15% des demandes), puis la sociologie (20% de l'ensemble), la philosophie (20% de l'ensemble) et les mondes anciens (20% de l'ensemble). Enfin, l'histoire est la discipline dominante puisqu'elle présente le plus de revues avec 23% de l'ensemble des demandes.

On peut noter également la force de l'interdisciplinarité au sein des SHS car plus de 50% des revues se déclarent sur au moins deux sections c'est-à-dire sur, au moins, deux disciplines.

La date de création des revues nous indique que plus de la moitié ont été créées entre 1950 et 2000. Néanmoins, le chiffre le plus intéressant est celui qui illustre l'importance des « jeunes revues » et le mouvement fort de création de revues. En effet, 25% des revues ont été créées depuis le début des années 2000 dont 5% après 2010, alors que le nombre des disparitions apparaît extrêmement faible. Nous observons de plus en plus une tendance de création de nouvelles revues qui est à mettre en relation avec le développement des revues électroniques. Sur les 11 revues créées après 2010, 8 sont des revues purement électroniques.



Le rythme de publication des revues en sciences humaines et sociales est majoritairement entre 2 et 4 numéros par an (respectivement 33% des revues et 27% des revues). Pour les revues ayant cette périodicité, le nombre d'articles par an varie entre 15 et 35 en moyenne. Pourtant, 14% des revues publient un seul numéro annuel avec, pour la moitié d'entre elles, moins de 15 articles par an. On peut alors se demander si ce type de fonctionnement n'est pas plus proche de celui d'une collection que d'une revue scientifique.



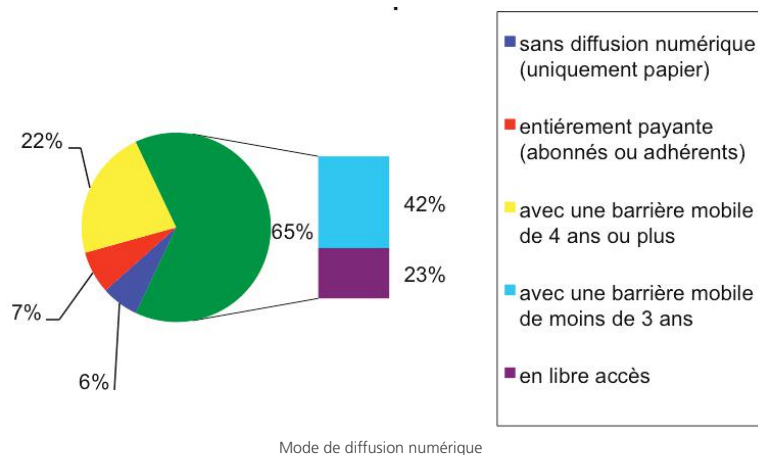
Enfin, lorsque l'on regarde les structures qui publient ces revues, on remarque que les éditeurs commerciaux représentent près de 36% des revues mais que les structures majoritaires sont non commerciales avec 64% des revues. La part des « associations éditrices » de revues (29%) est toujours importante et celle de l'édition publique est fondamentale avec 35% des revues, dont 24% pour des institutions publiques, universités ou presses universitaires et 11% pour les laboratoires.

Mais c'est avant tout sur le mode de diffusion qu'on remarque les évolutions les plus notables et que les divergences apparaissent le plus fortement.

On peut souligner une forte présence de revues purement électroniques, avec près de 18% de l'ensemble de demandes et une baisse régulière des revues uniquement papier (6% des revues). Il faut bien sûr affiner cette observation en regardant les chiffres par disciplines. Les disciplines les plus orientées papier sont les mondes anciens, l'histoire moderne et contemporaine, la philosophie et aussi l'ethnologie (qui a la particularité d'avoir également un nombre importants de e-revues). Les plus orientées vers les revues électroniques sont la sociologie, l'ethnologie, l'économie, la géographie et les sciences politiques, les trois dernières disciplines ne comptant plus du tout de revue uniquement papier.

Une très grande majorité des revues offre aujourd'hui une diffusion numérique. Il convient cependant de remarquer que ce n'est cependant pas le cas de la totalité et que les barrières mobiles, au-delà desquelles les textes sont en libre accès électroniquement, peuvent varier de zéro à dix ans. Près de 22% des revues ayant présenté un dossier sont diffusées avec plus de 4 ans de barrière mobile et certaines d'entre elles demeurent entièrement payantes sur le net aussi bien que pour la version papier (7% des revues), en contradiction avec les recommandations de l'Union européenne et les prises de position du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La diversité des modèles économiques des revues est assurément une richesse de notre paysage académique mais la logique d'un système entièrement commercial devrait, en principe, entraîner l'absence de subventions publiques.

Point positif pour le développement d'un accès libre aux travaux scientifiques financés sur fonds publics, 23% des revues sont diffusées entièrement en libre accès, ce qui est un chiffre encourageant, surtout si l'on y ajoute les 42% des revues ayant une diffusion numérique avec une barrière mobile raisonnable, c'est-à-dire inférieure à 3 ans.



Enfin, l'étude de la diffusion des revues ouvre une vaste série de questions. Une partie des revues ne semble pas avoir accès à leurs propres statistiques de diffusion — papier et surtout électronique, ce qui signifie qu'elles connaissent peu leur audience. La plupart d'entre elles voient leur diffusion papier diminuer au profit de la diffusion numérique, sans que les revenus liés à la diffusion en ligne ne parviennent encore à prendre le relais des bénéfices que générait le papier. Une autre partie de ces revues, près de 18%, ont une diffusion que l'on peut qualifier de faible, que ce soit en termes d'exemplaires papier (moins de 100 abonnements), de visites mensuelles ou de téléchargements d'articles (moins de 2500 visites mensuelles). Cela est souvent lié à une situation de niche scientifique mais ceci pourrait peut-être aussi traduire un positionnement scientifique inadéquat de la revue, qui devrait amener ses porteurs à se demander si les efforts, souvent considérables, qu'ils consentent, sont vraiment récompensés.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est le développement, pour une majorité des revues, d'une large diffusion numérique avec 23% des revues ayant entre 60 et 120 000 visites par an ou entre 60 et 100 000 téléchargements par an et presque autant avec plus de 120 000 visites par an ou plus de 100 000 téléchargements par an.

Les principaux portails de diffusion sont français avec Revue.org, Cairn et Persée qui, à eux trois, diffusent la quasi-totalité des revues, ensemble ou séparément (plus de 40% des revues). En revanche, la diffusion sur des portails étrangers reste assez faible (environ 25% des revues) avec très largement en tête Jstor (12,5%) puis Erudit et Muse assez loin derrière.

La quasi-totalité des revues respectent les règles internationales, en particulier en ce qui concerne le fonctionnement des comités de rédaction. En effet, les réunions des instances éditoriales sont régulières pour 90% des revues, le renouvellement des instances est réel chez près de 70% d'entre elles. Néanmoins, le mode de renouvellement n'est que rarement affiché clairement et reste bien souvent de l'ordre de la cooptation. L'instauration d'un mandat, avec une durée, pour les membres d'une revue ne concerne encore que 30% d'entre elles.

Autre point à améliorer, plus de 20% des revues possèdent un comité de rédaction ou un comité éditorial trop peu ouvert et diversifié avec plus d'un tiers des membres appartenant à la même institution. Il est également surprenant qu'un nombre non négligeable de revues, près de 30%, ne fassent pas figurer clairement l'affiliation scientifique des membres du comité de rédaction, voire des auteurs des articles (pour près de 8%) ce qui ne permet pas de situer la revue dans les champs disciplinaires ou thématiques qu'elle couvre.

De même, la mise en place d'une procédure d'évaluation des articles, avec lecture anonyme par au moins deux experts, est largement majoritaire. Mais il est étonnant de découvrir que certaines d'entre elles n'appliquent pas encore ce principe d'évaluation anonyme (5% des revues). De même, l'appel à des experts extérieurs aux instances de la revue est effectif dans moins de la moitié des cas seulement, et 10% des revues n'envoient pas systématiquement un rapport de lecture à l'auteur, quel que soit le destin de son article.

En réalité, que ce soit sur les critères de fonctionnement ou sur ceux de l'évaluation, la plus grande difficulté pour les revues reste la transparence des procédures et des instances. On peut noter

Profil des 99 revues subventionnées en 2014-2015

- ▶ 68 revues étaient déjà soutenues et 31 revues le sont pour la première fois,
- ▶ 22 revues ont été créées avant 1950, 58 entre 1950 et 2000 et 19 après 2000, soit près de 20% de jeunes revues soutenues,
- ▶ 15 revues sont des revues purement électroniques et 83 revues possèdent à la fois une version papier et une version numérique,
- ▶ 22 revues sont diffusées entièrement en libre accès et 51 ont une barrière mobile inférieure à 3 ans ;
- ▶ 24 sont éditées par des associations, 10 par un laboratoire et 24 par des éditeurs non commerciaux, 41 par des éditeurs commerciaux,
- ▶ Les subventions sont versées à 40 associations, 18 laboratoires, 18 éditeurs non commerciaux et 23 éditeurs commerciaux.

que la mise en ligne des revues et le développement des sites web permet une meilleure transparence sur ces points, mais il reste encore du chemin à faire.

D'autres critères sont encore à améliorer pour que les revues françaises en SHS aient un mode de fonctionnement conforme aux bonnes pratiques éditoriales internationales. Nous constatons que 10% des revues ont encore plus de la moitié de leurs auteurs qui appartiennent aux instances de la revue. Si la majorité des revues respecte leur périodicité (67%), 6% d'entre elles ont un retard de publication important (au-delà de 6 mois) et 25% publient toujours le dernier numéro daté de l'année en janvier, février ou mars de l'année d'après. Même si cela paraît un retard minime, ces revues, dont un numéro ne sort pas l'année de sa datation, seront pénalisées au niveau international, en particulier pour leur référencement. Enfin, 15% des revues ont encore des délais de publication et d'évaluation supérieurs à 1 an. La majorité des revues n'est pas transparente sur ce critère des délais d'évaluation et de publication. Quasiment aucune d'entre elles n'affiche la date de réception et d'acceptation des articles.

En conclusion, le paysage des revues scientifiques en sciences humaines et sociales est fortement contrasté. Le nombre de revues est très important et ne cesse d'augmenter, ce qui peut faire craindre une certaine dispersion ou un émiettement qui ne serait guère favorable à la visibilité de la recherche. Néanmoins, le paysage est riche et en pleine évolution. Cette évolution va vers de meilleures pratiques éditoriales, que ce soit au niveau stratégique de la diffusion numérique et du développement de l'audience, ou en ce qui concerne le respect des normes de fonctionnement éditorial et des procédures d'évaluation. Bien sûr, il reste des marges importantes d'amélioration et, notamment, un travail à mener autour d'une véritable transparence des instances, des décisions et des politiques des revues scientifiques. Dans cette optique, le rôle des ingénieurs et des techniciens, souvent responsables éditoriaux, dans les revues est fondamental car il permet une professionnalisation indispensable pour aller vers un respect des bonnes pratiques et des normes éditoriales internationales. La politique d'aide à l'édition de l'InSHS vise clairement à accompagner cette évolution vers un plus grand professionnalisme et vers une plus grande visibilité des revues françaises en sciences humaines et sociales.

contact&info

▶ Odile Contat,
InSHS

odile.contat@cnsr-dir.fr

“L'édition scientifique en Europe : objectif 2020”

Cinquièmes journées du réseau Médici du 7 au 9 avril 2014 à Strasbourg

Ce sont près de 120 participants venus d'horizons institutionnels divers (CNRS, Universités, INRA, ENS, CNAM, l'IRSTEA, INHA, Collège de France, Science Po, CIRAD, CTHS, Muséum National d'Histoire Naturelle, ENSIB, INRIA, INED) qui ont participé à la cinquième édition des journées du réseau Médici au Parlement européen à Strasbourg. Cette action nationale de formation (ANF) a vu le jour grâce au soutien du CNRS, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Bibliothèque scientifique numérique, de l'Inrap et du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR7302, CNRS / Université de Poitiers). Les participants provenant de plus de 40 institutions ont pu nouer des contacts avec leurs homologues étrangers, contacts qu'ils espèrent bien fortifier dans les mois et années à venir en s'appuyant sur le réseau professionnel Médici.

Accueillant des confrères espagnols, portugais, néerlandais et suisses, ces deux journées ont été l'occasion de très riches échanges sur l'édition scientifique publique telle qu'elle se fait au quotidien dans les universités et organismes de recherche en France et chez nos voisins européens. Les membres du réseau Médici ont pu engager un riche dialogue sur la diversité des pratiques et stratégies dans les pays européens. Il en est ressorti que nous avons tous, quel que soit le domaine — mathématiques, biologie, chimie, sciences sociales, environnement, physique — les mêmes exigences de qualité et d'excellence, de transformation de nos pratiques éditoriales et juridiques ou encore d'évaluation des textes. En revanche, les communautés se distinguent clairement les unes des autres par la durée et le cycle de vie de leurs articles ou ouvrages ainsi que par les réseaux dans lesquels les résultats de la recherche circulent.

Ces échanges ont résolument permis d'inscrire l'édition scientifique publique française dans une démarche à haute valeur ajoutée pour leurs productions et ce afin de se préparer au mieux à l'accès libre de toutes les recherches menées en Europe sur fonds publics à l'horizon 2020.

Le réseau Médici en a profité pour relever le défi : d'une part, apporter des éléments stratégiques comparatifs sur les métiers de l'édition scientifique dans un contexte européen ; d'autre part, situer l'évolution des métiers pour lesquels les collègues français et européens ont des préoccupations et des questionnements qui s'avèrent communs.

Outre les conférences, la rencontre professionnelle s'est déroulée dans les locaux emblématiques du Parlement européen de Strasbourg, sur trois journées dont une consacrée à 6 ateliers de formation par la pratique :

- promotion-communication à coût zéro ;
- compte d'exploitation prévisionnel au titre ;
- éditer en plusieurs langues - codes typo comparés (français/anglais...) ;
- valoriser son fonds à l'international ;
- optimiser sa production grâce au module GREP du logiciel InDesign ;
- rédaction et communication scientifique.

Ces ateliers pratiques de formation ont permis d'étayer le débat théorique par des contenus très concrets à mettre en œuvre dès le retour dans les services et laboratoires. Sur des sujets aussi variés que la promotion à moindre coût ou la valorisation d'un fonds éditorial à l'international, la mise en commun des pratiques et des usages a été très enrichissante et très directement utilisable.

La rencontre 2014 a été le moment pour le réseau Médici d'élire le nouveau comité de pilotage pour les quatre prochaines années.

La composition du comité de pilotage du réseau Médici est désormais la suivante :

Le réseau Médici

Créé en 2008 Médici est un réseau interdisciplinaire et inter-organismes, qui réunit la communauté française des professionnels de l'édition scientifique publique.

Il a pour mission principale d'engager une action transversale qui rassemble les connaissances et les techniques spécifiques à l'édition scientifique afin de les faire partager au travers de conférences, de la diffusion d'informations et d'actions de formation. L'originalité de Médici repose sur :

- un ancrage pluridisciplinaire et multiorganismes ;
- un regard axé sur l'édition publique scientifique dans sa composante « métiers » ;
- un rayonnement national à vocation européenne.

Contactez le comité de pilotage du réseau Médici : medici-cp@services.cnrs.fr

S'inscrire à la liste de diffusion : medici-l@in2p3.fr

- Anne-Laure Brisac, USR3103 L'information visuelle et textuelle en histoire de l'art : nouveaux terrains, corpus, outils (In Visu)
- Claire Carpentier, UMR8167 Orient et Méditerranée, textes - archéologie - histoire
- Anne-Solweig Gremillet, UMR7227 Centre de recherche et de documentation des Amériques (Creda)
- Carole Le Cloïrec, UMR8562 Centre Norbert Elias (CNE)
- Jean-Pierre Masse, UMR7050 Centre d'études et de recherches internationales (CERI)
- Stéphane Renault, UMR7269 Laboratoire méditerranéen de pré-histoire Europe-Afrique (LAMPEA)
- Sylvie Stéfann, UPS76 Institut de l'information scientifique et technique (INIST)
- Jean-François Trébuchon, Cirad Unité propre de recherche n°105 B & SEF
- Olivier Vallade, UMR5194 Politiques publiques, actions politiques, territoires (CNRS/IEP Grenoble/Université Grenoble-I, -II et -III)
- Philippe Walek, UMR5140 Archéologie des sociétés méditerranéennes

Philippe Walek est maintenant en charge des questions de formation. Il remplace Micaël Allainguillaume et Virginia Frey qui ont successivement assuré cette mission avec beaucoup d'enthousiasme et d'efficacité. Olivier Vallade poursuit sa fonction de responsable du budget. Jean-François Trébuchon est quant à lui responsable du réseau Médici.

Anne-Solweig Gremillet, membre du comité fondateur du réseau Médici, Carole Le Cloïrec, coordinatrice de l'organisation des journées Médici à Strasbourg, Jean-François Trébuchon, responsable du réseau Médici

contact&info

- Anne-Solweig Gremillet, CREDA
anne-solweig.gremillet@univ-paris3.fr
- Pour en savoir plus
<http://medici.in2p3.fr/>
<http://medici.in2p3.fr/fr>
https://twitter.com/Reseau_medici
<https://www.facebook.com/reseaumedici>

Passer à l'avenir

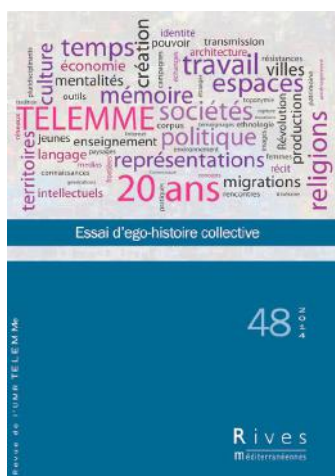
TELEMME - Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale Méditerranée

Fondé en 1994 par l'historien Gérard Chastagnaret, le laboratoire TELEMME (Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale Méditerranée, UMR 7303, CNRS / Aix-Marseille Université) est un des grands acteurs de la recherche nationale et internationale sur l'espace méditerranéen en sciences humaines et sociales. Depuis vingt ans, de la péninsule ibérique aux Balkans, c'est à la compréhension des enjeux de société que travaillent historiens et géographes de ce laboratoire. Le 18 juin dernier, en fêtant sa création lors d'une journée à la fois scientifique et conviviale, TELEMME a démontré son engagement en faveur des recherches collectives, ouvertes sur la Cité, et sa compétence à penser, projeter et piloter les recherches sur la Méditerranée, ici et maintenant !



Comment Telemme écrit la Méditerranée 1994-2014

Fêter « 20 ans », ouvrir l'avenir



L'année 2014, dédiée à la rétrospective de TELEMME, a permis d'explorer une histoire commune, d'identifier des filiations et des héritages, d'inaugurer collectivement une nouvelle aventure en initiant des activités communes. La parution d'un numéro spécial de *Rives méditerranéennes* rend ainsi significative une démarche qui vise justement à mettre en œuvre la possibilité d'une suite et d'un (re)commencement au sein du laboratoire. Intitulée *Essai d'ego-histoire collective (1994/2014)*, cette publication s'apparente à l'initiative bien connue de Pierre Nora en 1987. Depuis, ces formes de connaissance des trajectoires individuelles sont devenues un mode privilégié de saisie de l'historicité des sociétés et tout particulièrement du regard scientifique, soumis, on le sait bien, à une part d'« illusion biographique » ou de tentative de mise en cohérence des parcours universitaires, inhérentes au genre. Pourtant, si l'exercice a banalisé, quelles que soient les disciplines, la tentative de devenir historien de soi-même, plus rares sont les enquêtes qui éclairent les démarches collectives de la production des savoirs et les stratégies institutionnelles portées par les laboratoires. Le contenu de ce numéro de *Rives méditerranéennes* qui rend compte d'une ethnographie scientifique de TELEMME s'en fait humblement l'écho.

A partir d'entretiens menés par de plus jeunes collègues auprès

de ceux qui avaient la responsabilité de programmes scientifiques au moment de la création de TELEMME en 1994, on découvre ainsi les rythmes de vie d'un laboratoire, son positionnement fort dans l'aire spatiale des rives nord de la Méditerranée, des parcours d'enseignement et de recherches de toute une génération de chercheurs, des références théoriques mobilisées, des inscriptions dans les débats scientifiques de la période, des engagements dans la vie de la Cité et plus largement on se sensibilise à un art aixois de pratiquer collectivement la recherche. Cette publication joue en outre le jeu de la mise en abyme en contribuant à l'ANR *Histinéraires* dont TELEMME est partenaire.

L'édition d'une collection audiovisuelle du laboratoire, *Expériences de la recherche*, a rendu à son tour, désormais visibles, les pratiques les plus innovantes des doctorants et des chercheurs. La réalisation du *Mur numérique d'ex-voto* était, quant à elle, symbolique de toute l'attention portée par l'unité aux *Digital Humanities*. Développé par l'ingénieur de recherche en informatique Éric Carroll, ce projet renouvelle l'interrogation et la mise en valeur des corpus iconographiques en SHS. L'ensemble d'ex-voto provençaux rassemblés par Bernard Cousin a constitué le matériau test de cette opération innovante. Cet outil prend la forme d'un *site web* offrant une navigation immersive et visuelle dans un corpus de plus de 1300 images. Il suffit de se connecter pour saisir les potentialités de cet outil qui permet au final de produire aussi bien des résultats scientifiques par interrogation d'une base de données relationnelle que de réaliser des expositions virtuelles dynamiques.

La Méditerranée entre passé et passages

Dans la revue *Vingtième siècle*¹, en 1991, Gérard Chastagnaret posait la question : « Quelle Méditerranée ? ». Cette interrogation fondatrice autour « des différentes configurations prises selon

1. « La Méditerranée. Affrontements et dialogues », *Vingtième Siècle*, n° 32, octobre-décembre 1991

les lieux et les périodes de cette entité géographique » a, depuis vingt ans, largement irrigué les recherches nationales et internationales et a servi de fil conducteur aux programmes de TELEMME. Dans cette perspective, outre l'échelle de l'Europe méridionale, le laboratoire a très tôt donné toute sa place à des approches transméditerranéennes et l'histoire de la connaissance des enjeux méditerranéens ne cesse de s'affirmer comme l'un de ses axes structurants. Elle invite à penser la logique du social avec ses acteurs (politiques, migrants, artistes), ses objets (entreprises, institutions, productions patrimoniales), ses environnements et ses régimes de mémoire. On l'aura compris, il ne s'agit pas pour les chercheurs de cette unité, de découper une aire culturelle, comme certains pourraient l'entendre, mais de feuilleter les relations des pays de la Méditerranée avec d'autres lieux du Monde, que l'on songe aux réseaux de relations de négoce ou de voyages au long cours ou plus récemment aux réseaux sociaux virtuels. Cette inscription spatiale n'est pas pour autant exclusive d'explorations thématiques telles que l'histoire du corps, l'approche du genre ou les écritures de soi.

Plusieurs colloques internationaux organisés en collaboration avec des laboratoires de la MMSH ou en lien avec un programme ANR, ont explicité et discuté des « faits » et des « discours » à l'échelle de la Méditerranée. La rencontre autour de « Pollutions industrielles et espaces méditerranéens. XVIII^e-XXI^e siècles » a interrogé un champ de recherche actuel associant étroitement sciences sociales et sciences de la nature, autour des débats provoqués par l'impact des activités industrielles. Les membres du groupe « Migrations, circulations et territoires en Méditerranée XIX^e-XXI^e siècle », investis par ailleurs dans le programme transversal de la MMSH, MIMED (Migrations en Méditerranée), ont renouvelé les analyses des temporalités des parcours migratoires internationaux, en passant du temps linéaire de l'intégration à celui circulaire des trajectoires individuelles et collectives. Les porteurs du programme de recherche financé par l'ANR SYSTERRA, PATERMED, « Paysages et terroirs méditerranéens », ont clôturé leurs travaux sur les choix de préservation et d'aménagement des paysages et les logiques de développement des activités viticoles et oléicoles. La formalisation de collaborations et la structuration de nouveaux réseaux de recherches nationaux et internationaux (GIS-Histoire et sciences de la mer, GIS Histoire des migrations, réseaux en histoire du genre, Observatoire Hommes-Milieu, Association française d'histoire économique, réseau des MSH) constitue une nouvelle étape dans cette approche transméditerranéenne du laboratoire.

A la nécessité d'un positionnement renforcé des laboratoires dans les réseaux internationaux, TELEMME tient d'ores et déjà une place de choix pour penser la (les) Méditerranée(s), comme "ate-

lier" pour l'histoire et les mémoires sur la longue durée, comme processus d'émergence d'un espace et comme capital d'expériences et de stratégies des individus. Le positionnement sur les Rives-nord de la Méditerranée est donc avant tout conçu comme un point de vue singulier et renouvelé sur le Monde.

Des chercheurs dans la Cité

Au cours de l'année 2013, *Marseille, Capitale européenne*, TELEMME est devenu un véritable laboratoire d'expertise. En prise directe avec la mise en scène de l'événement, le groupe « Ville, culture et grands projets » ambitionne, dans le contrat en cours, d'analyser la place et les enjeux de la culture et des acteurs culturels dans le fonctionnement des métropoles euro-méditerranéennes et dans les politiques urbaines, notamment à travers les « grands projets » qui fleurissent actuellement dans les villes du pourtour méditerranéen. Dans une perspective de recherche appliquée, une attention particulière a été portée à l'opération « Marseille-Provence capitale européenne de la culture 2013 » (MP13) dans ses multiples implications spatiales, sociales, économiques et culturelles, comme en témoigne le colloque international « Traces, lieux et mémoire de l'événement *Capitale européenne de la culture* » qui s'est tenu en mai dernier à la Villa Méditerranée à Marseille.

La dynamique de convergences suscitée par MP13 a été favorable à la recherche qui tend depuis quelques années à sortir des murs pour s'allier des acteurs institutionnels ou associatifs. De fait, l'UMR TELEMME a participé au projet « Marseille Provence : rivages du monde », articulé autour de deux expositions et conçues en collaboration avec les Archives départementales des Bouches du Rhône. Par un angle d'approche original, celui de la mise en scène de produits venus de divers horizons — corail du Maghreb, sucre des Antilles, blés de la mer Noire, plombs d'Espagne, riz d'Indochine, arachides et sésames des côtes africaines ou des comptoirs de l'Inde, bauxite de Guinée, pétrole du Moyen-Orient — ou de matières premières transformés localement pour stimuler les exportations — alumine, tuiles, ciment, allumettes, argent, fontes et fer — toute une économie régionale marseillaise, inscrite dans la longue durée, a été restituée aux publics. Au-delà du cheminement sur les lieux d'un patrimoine industriel, en partie disparu, et d'une meilleure compréhension des pratiques économiques locales, une ligne directrice ambitieuse a servi la démarche de valorisation : « *montrer, pour Marseille et pour la Provence, l'ancrage historique de la transformation des produits venus d'ailleurs et la fécondité d'une relation d'ouverture sur une Méditerranée elle-même ouverte sur le monde* ». La seconde exposition, « *Ouvriers d'ailleurs* », présentée au Centre d'Aix-en-Provence, a mis au centre du propos la main-d'œuvre ouvrière étrangère participant du dynamisme économique régional. Les



espaces donnés à voir, façonnés par les origines géographiques et l'inscription sociale et culturelle de ces ouvriers — usines et chantiers, bidonvilles ou quartiers de cités, associations, cafés ou stades — se lisaient comme un palimpseste dévoilant un pan de l'histoire de l'immigration en France. Par ailleurs, à la manière de Georges Perec et structurés par l'anaphore « Je me souviens », quinze films de trois minutes chacun, réalisés avec l'appui du CNRS et de MP13, ont tissé à l'écran les souvenirs d'hommes et de femmes issus de migrations en Méditerranée. Ces récits que l'on pourrait croire sans importance, ces fragments de mémoire, éclairent par touches, des trajectoires individuelles ou familiales qui participent d'une construction historique et territoriale. Les témoignages scénarisés sont autant d'expériences et de parcours de vie similaires qui, mis bout à bout, fabriquent un ouvrage cinématographique, un ouvrage narratif collectif de la région marseillaise. L'objectif a été de permettre la rencontre entre une démarche en sciences humaines, prenant la mesure du surgissement des questions mémorielles, et l'élaboration d'une écriture cinématographique. Ces films ont été présentés à plusieurs reprises en 2013, dans le cadre des expositions et ateliers « Méditerranées » au J4 à Marseille, au Festival International du film à Aubagne ou au congrès international d'histoire orale à Barcelone en 2014. Ils sont accessibles à tous sur le site [MEDMEM, Mediterranean Memory](#), programme d'*Euromed Heritage IV* dédié à la valorisation du patrimoine audiovisuel en Méditerranée et coordonné scientifiquement par des membres de l'unité.

Enfin, TELEMME a mis en place un cycle, hors les murs, intitulé *La Recherche et la Cité* pour aller à la rencontre du public qui vient assister et participer à la « fabrique de la recherche », quatre fois par ans. Les journées ont eu lieu à Marseille, au MuCEM (4 octobre 2013, sur les « Territoires créatifs »), au Musée d'Histoire de Marseille (26 mars 2014, « Dans les pas du passé. Marche et marcheurs »). A Aix, ont accueilli ces rencontres : l'Institut du management public (30 novembre 2012, Rencontre avec Jacques Dalarun, historien médiéviste), le Musée Granet (6 février 2013, « Muséographie et numérique »), les Archives départementales (19 janvier 2014, « Égalité, une belle utopie ? ») et l'Institut de l'Image (13 mai 2014, « L'œuvre exquise. René Allio et la télévision », en collaboration avec l'INA Méditerranée). L'objectif de ces séances est de travailler en public, de faire connaître les résultats de la recherche, et de collaborer avec des institutions dans les domaines où l'unité

TELEMME en chiffres

- **Direction** : Maryline Crivello, directrice ; Laure Verdon, directrice-adjointe
- **Tutelles** : CNRS, Aix-Marseille Université
- **Membres** : 67 enseignants-chercheurs (dont 5 membres de l'IUF), 5 chercheurs CNRS, 87 doctorants (dont 20 contractuels et 11 cotutelles internationales), 8 ITA, 80 membres associés
- **5 axes de recherches** : Environnement, paysages et mutation des territoires ; Individus, identités, corps social (du Moyen Âge à nos jours) ; Mobilités, circulations, échanges (xix^e - xxi^e s.) ; La culture comme projet ; Les espaces du politique (xviii^e - xxi^e s.)
- **5 contrats ANR en cours**
- **1 contrat avec le Ministère de la culture et de la communication**
- **1 Groupement de recherche international (CNRS)**
- Partenaire de l'**ITN Marie Curie TRANSMIC**
- TELEMME est partenaire du **LabexMed** (lauréat du Programme Investissement d'Avenir), laboratoire d'excellence regroupant 16 unités de recherche d'Aix Marseille en sciences humaines et sociales, spécialistes de la Méditerranée

possède une certaine compétence.

L'histoire comme la mémoire sont nées sur les rives de la Méditerranée. Cette notion si ancienne a cependant ressurgi avec acuité au cœur de débats scientifiques, sociaux ou politiques récents, et tout particulièrement dans le monde méditerranéen, véritable laboratoire d'interprétation de conflits mémoriels, nombreux et complexes. Avec la conférence intitulée « Méditerranée, mémoires, monde », moment symbolique de l'anniversaire des « 20 ans » du laboratoire, le 18 juin dernier, TELEMME a affirmé sa démarche pluridisciplinaire et sa contribution aux grands débats de la société d'aujourd'hui.²

2. Un colloque international, porté par l'UMR TELEMME, consacré aux "Usages du passé entre Europe et Méditerranée" se tiendra au MuCEM en octobre 2015.

contact&info

► Marie-Françoise Attard,
chargée de communication
Telemme

attard@mmsh.univ-aix.fr

► Pour en savoir plus
<http://telemme.mmsh.univ-aix.fr/>

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES



biblissima

Un observatoire au carrefour du patrimoine écrit et du web sémantique

Comment réaliser les rêves des historiens des documents, des textes, des images, de l'écriture, et même leur proposer ce dont ils n'ont pas osé rêver, pour faire naître de nouvelles idées ? Peut-on aller au-delà des « données » qui constituent depuis des décennies l'objet des bases élaborées par de nombreuses équipes de recherche ? Les nouvelles technologies peuvent-elles configurer différemment la frontière entre texte et contexte, entre texte et document ? Voici quelques-unes des questions qui furent à l'origine de Biblissima, bibliothèque des bibliothèques sur le web¹, consacrée à la transmission des textes et du savoir au Moyen Âge et à la Renaissance à travers l'histoire des bibliothèques personnelles et collectives, l'étude des pratiques de lecture et des modalités d'appropriation du livre ancien manuscrit ou imprimé.

Un centre de ressources au cœur d'un réseau national et international

Biblissima est un équipement de données, financé jusqu'au 31 décembre 2019 par le programme des Investissements d'avenir². Porté par le Campus Condorcet, l'Équipex associe huit autres unités partenaires à Paris et en régions.

Par ses appels à projets annuels, il irrigue un [réseau](#) de bibliothèques patrimoniales et d'équipes de recherche partout en France. Ses écoles d'été internationales, co-organisées par des bibliothèques bénéficiaires des financements Biblissima et par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, attirent des étudiants du monde entier. Enfin, la construction même de l'observatoire, dont nous allons parler plus en détail, s'appuie largement sur une collaboration féconde avec *Stanford University*. Biblissima peut ainsi remplir ses missions : soutenir les projets de recherche partenaires du programme, appuyer de nouveaux projets de numérisation, de signalement et d'encodage du patrimoine écrit, participer à des réseaux scientifiques nationaux et internationaux, reconstituer un vivier de jeunes chercheurs croisant érudition traditionnelle et humanités numériques, en bâtissant l'interopérabilité entre les ressources existantes et en donnant les outils pour créer des données nativement interopérables. Il faut pour cela une infrastructure : c'est l'observatoire.

Le point d'entrée dans l'observatoire Biblissima sera un portail fédérateur offrant la possibilité d'interroger plusieurs ressources scientifiques à la fois en posant, de façon simple, des questions complexes obligeant à interroger les données à un niveau de granularité très fin. Pour préparer la mise en œuvre de l'interopérabilité des données issues des bases de données documentaires et des catalogues en ligne, des entrepôts d'images, des éditions électroniques, l'équipe en charge de la construction de l'observatoire, formée de huit spécialistes aux profils mixtes (SHS et numérique) et coordonnée par Matthieu Bonicel (Bibliothèque nationale de France), a rencontré pendant les premiers mois les équipes partenaires et analysé leurs ressources. Ces rencontres ont permis d'évaluer avec plus de netteté les besoins et les attentes, de mieux connaître les éléments techniques qu'il s'agissait de prendre en compte pour construire l'interopérabilité et de

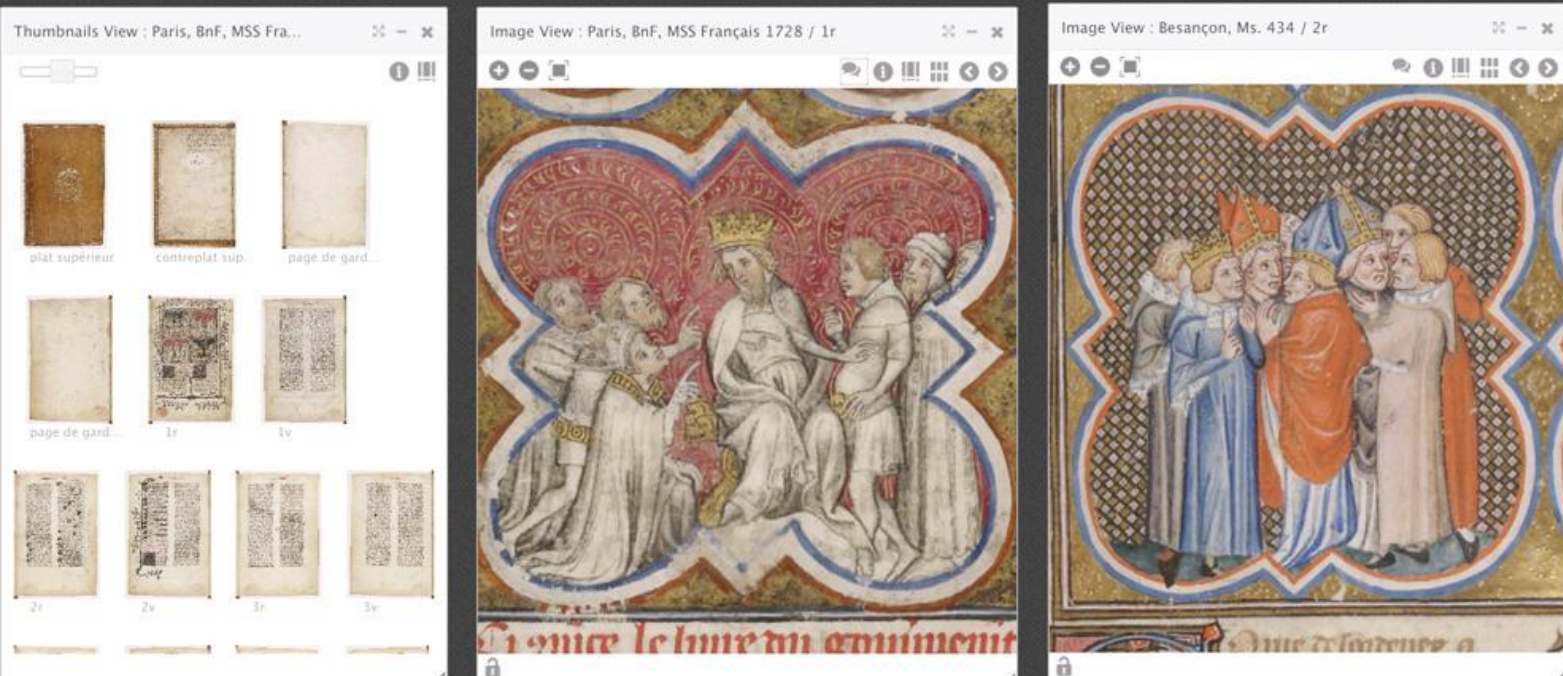
commencer à concevoir les protocoles qui, dans quelques mois, alimenteront le « kit d'interopérabilité » préparé par l'équipe.

L'ouverture de la première version du portail est prévue pour juin 2015. Pour le moment, Biblissima s'est doté d'un site web qui a pour fonction de présenter sa mission scientifique, de faire connaître les activités des équipes partenaires de l'Équipex et toute autre information relative à l'évolution des projets. Il constitue également une vitrine pour les développements en cours au sein de l'Équipex avec la présentation succincte dans l'espace « [Documentation](#) » des aspects techniques concernant les chantiers ouverts. C'est un carnet de route qui sert à la fois à l'archivage de la documentation technique et au partage d'expérience. À cela s'ajoute, depuis février 2014, une newsletter qui rappelle les événements importants du mois écoulé. Le compte [Twitter](#) est un autre outil d'échange avec les personnes intéressées par l'histoire des manuscrits et des bibliothèques et par les humanités numériques. Au moment où nous écrivons ces lignes sont également en chantier deux autres sites satellites : la « boîte à outils », et le site « Démon ». Ces éléments deviendront, en juin 2015, des briques ou des annexes du portail, qui sera d'une toute autre ampleur.



1. *Bibliotheca bibliothecarum novissima*, Biblissima fait référence à la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* de Bernard de Montfaucon, publiée en 1739.

2. Biblissima est un équipement d'excellence (Equipex) et bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) au titre du programme « [Investissements d'avenir](#) », portant la référence ANR-11-EQPX-0007.



Le visualiseur Mirador de Biblissima

Un nouvel environnement pour la recherche et la formation

Dresser des index thématiques, faire des concordances, rédiger des catalogues sont des pratiques déjà courantes au Moyen Âge, qui traduisent un besoin de systématiser un savoir toujours grandissant, de concevoir des outils aptes à faciliter le repérage de l'information souhaitée. Les anciennes fiches de lecture tout comme les premières bases de données s'inscrivent dans cette même démarche. Et le défi constant est d'ajuster les moyens techniques à la quête intellectuelle. S'inscrivant dans ce long parcours, Biblissima se propose de créer des modules complémentaires pour améliorer l'ergonomie de la consultation des manuscrits, pour rendre l'interrogation des données plus complexe et plus fine, pour personnaliser les outils d'édition, pour optimiser l'accès à la documentation scientifique.

Durant la première année de son existence, Biblissima a ouvert plusieurs chantiers qui correspondent aux différentes composantes du futur portail. Il s'agit d'un « visualiseur » associé au méta-entrepôt d'images numériques, de la structuration des données à l'aide d'une ontologie et de thésauri, du développement d'un éditeur XML *open source* et d'un espace dédié aux instruments de recherche utiles au catalogage des manuscrits, à l'édition de textes ou encore à l'étude des langues anciennes.

Améliorer la lecture et l'étude des images numérisées

Un des volets de Biblissima consiste à assurer la mise en interopérabilité des trois principaux entrepôts d'images situés dans son périmètre : la Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux (IRHT), les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (CESR) et Gallica (BnF). Ces bibliothèques numériques offrent un panorama très représentatif des collections de documents du Moyen Âge et de la Renaissance conservés en France.

Ce chantier d'interopérabilité des entrepôts d'images a pour objectif premier de rendre consultables les objets numériques des trois bibliothèques dans un « visualiseur » central sur le portail Biblissima. Il repose sur trois couches élémentaires :

- une couche conceptuelle, constituée d'un modèle de données RDF conçu pour représenter un fac-similé et tout autre contenu qui peut lui être associé dans un environnement numérique : c'est

le modèle *Shared Canvas* ;

- une couche technique intermédiaire qui définit un cadre commun pour l'échange de données entre bibliothèques numériques : ce sont les protocoles IIIF (*International Image Interoperability Framework*) ;

- une couche applicative représentée par un « visualiseur » d'images capable d'afficher des documents issus de plusieurs entrepôts.

Un « visualiseur » de ce type est en cours de développement à l'université de Stanford, en collaboration avec plusieurs institutions ou projets (dont Biblissima) : il s'agit de *Mirador*. Entièrement basé sur les standards IIIF, *Mirador* démontre de manière concrète les avantages et les potentialités de la mise en interopérabilité des entrepôts d'images à grande échelle. Ainsi, le premier prototype est orienté vers la comparaison d'images haute résolution issues de plusieurs bibliothèques numériques. Une instance sera accessible sur l'espace Démon de Biblissima. Une version 2 est actuellement en cours de développement.

Mirador exploite à distance les données exposées par les différents entrepôts d'images. C'est là un des principes fondamentaux de l'initiative IIIF. Toutes les données (images et métadonnées associées) restent hébergées dans leurs entrepôts respectifs et les institutions qui en sont responsables gardent le contrôle sur ce qu'elles diffusent. Ainsi chaque bibliothèque numérique peut ouvrir ses données tout en respectant un certain nombre de règles communes qui posent les bases de l'interopérabilité. Ces principes partagés par toute la communauté IIIF sont définis par deux spécifications techniques (API) mises au point par des groupes de travail impliquant des représentants des bibliothèques, archives et musées.

Faire des requêtes complexes

L'hétérogénéité et le volume important des données provenant de plus de 40 bases scientifiques que Biblissima se propose de traiter exigent des solutions qui exploitent au mieux les développements récents du web sémantique. Cela implique de définir une ontologie qui reflète la diversité des données et la multiplicité des relations qui les articulent, ainsi que d'élaborer des fichiers d'autorités qui ont la charge d'indexer et de hiérarchiser les données (personnes physiques et morales, toponymes, terminologies

spécialisées dans le domaine de la codicologie, de la diplomatique, de l'iconographie...). Le choix a été fait de réaliser une modélisation des données compatible avec le modèle du **CIDOC CRM** (ontologie conçue au niveau international et destinée au patrimoine culturel) à l'instar d'autres projets comme **HADOC**, porté par le Ministère de la culture et de la communication, ou **CLAROS**, dirigé par l'Université d'Oxford. Plus particulièrement, la modélisation des données de Biblissima s'appuie sur **FRBRoo** (qui harmonise les spécifications des FRBR — modélisation des notices bibliographiques des bibliothèques — avec le modèle du CIDOC CRM). L'ontologie Biblissima sert ainsi de structure commune aux données rejoignant le cluster Biblissima. La complexité des ontologies choisies, structurées en classes et propriétés, permettra d'exprimer une granularité très fine des données et d'effectuer des requêtes complexes sur l'ensemble des données. Ce type de requête est à l'heure actuelle impossible en raison de l'architecture en silos des bases de données. C'est un apport majeur dans la lignée du web sémantique, car cela permet d'aller au-delà d'une interrogation fédérée des données.

Personnaliser son outil d'édition

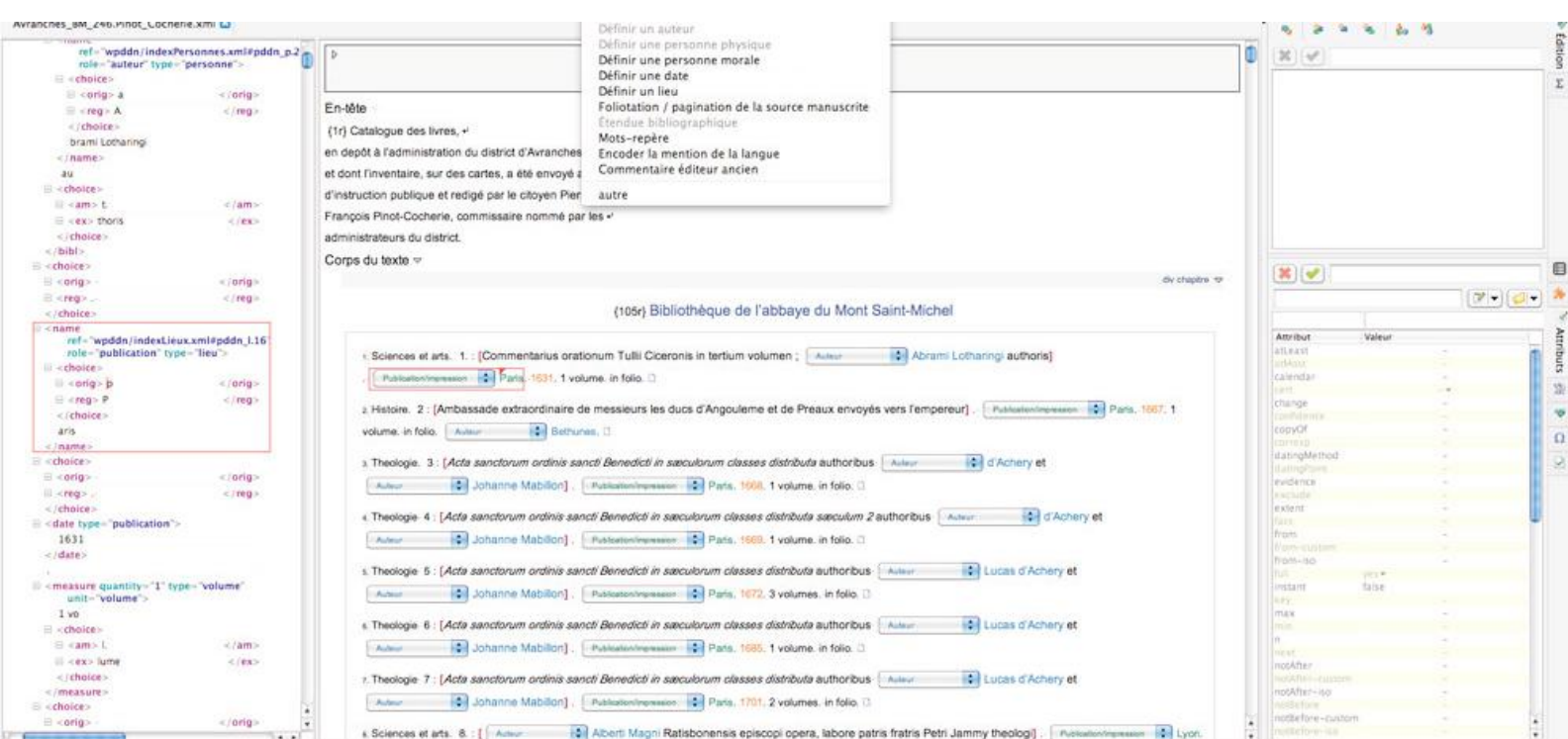
Éditer les textes en format XML est devenu presque incontournable dans les pratiques des humanités numériques, comme le furent autrefois la subdivision par chapitres ou d'autres éléments de mise en page. Nombreux sont les logiciels d'édition en XML, et pourtant il existe peu de solutions *scholar friendly*, qui prennent en charge les aspects purement techniques de l'encodage tout en proposant des interfaces de travail efficaces et suffisamment précises pour répondre aux besoins des chercheurs tout en étant compatibles avec les spécifications TEI et EAD/EAC. Biblissima, au sein du Pôle Document Numérique de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, fort de son expertise dans l'édition électronique, a fait le choix de proposer un ensemble de modules et d'environnements de travail, distribués en *open source* et développés à partir de XMLmind XML Editor de la société

Pixware. Cet ensemble d'outils fournira aux utilisateurs une série de formulaires d'édition propres au catalogage des manuscrits et à l'édition de textes. Un module de connexion à des web services rendra possible l'interrogation de différents référentiels (comme VIAF, par exemple) afin de récupérer les URI associés aux noms de personnes et collectivités et de les intégrer dans l'édition en cours. C'est ce qui assurera le potentiel d'interopérabilité d'une édition de texte dans le monde du web de données.

Systématiser et optimiser l'accès à la documentation spécialisée

Dans une optique de mutualisation des données et d'exploitation des technologies numériques, Biblissima propose une boîte à outils (BaOBab) qui offre un accès direct aux ressources et outils en ligne produits, repris et éventuellement hébergés par Biblissima, ainsi qu'à des ressources web simplement référencées. Hormis les ressources en ligne, BaOBab recense aussi des logiciels à installer sur son propre ordinateur, tout en précisant le statut, libre ou non, des logiciels. On y trouvera également des tutoriels, des introductions et des guides pour les différentes technologies numériques applicables à l'exploitation de données ou encore des ouvrages de référence numérisés et disponibles en ligne. Cette boîte à outils se conçoit comme une première étape du portail en construction. Elle sera mise en ligne courant 2014.

À la différence d'autres annuaires de liens (Ménestrel, les Signets de la BnF), BaOBab est structurée par actions autour de l'étude des manuscrits et des imprimés anciens. Ces actions correspondent aux différentes démarches à envisager face aux documents, sur quelque aspect que ce soit (matériel, intellectuel), et quelles que soient les connaissances préalables de l'internaute : Voir, Décrire, Identifier, Déchiffrer/Traduire, Transcrire/Editer, Aller plus loin (vers des outils de textométrie ou statistique par exemple), Usuels. Des filtres, basés sur un système de tags, permettent à l'utilisateur d'affiner sa recherche et d'identifier rapidement les outils et ressources répondant à ses critères.



Exemple d'interface de saisie de l'éditeur XML

La suite du programme à moyen et plus long terme

Les travaux entrepris dans le cadre de l'Équipex Biblissima dont nous venons de donner un bref aperçu ont abouti à des résultats ayant déjà fait l'objet de plusieurs présentations et ateliers. Les démos préparées en vue de ces manifestations sont une première illustration des requêtes qui peuvent être menées avec le modèle adopté pour la structuration des données (qui sera publié à l'automne 2014) ainsi que des multiples fonctions du « visualiseur ». Les échanges avec l'Université de Stanford seront poursuivis et un premier essai de reconstruction de manuscrits dispersés en utilisant le modèle *Shared Canvas* sera proposé pour le *Florus dispersus*, un précieux manuscrit ayant fait partie des livres de l'érudit carolingien Florus de Lyon, dont les vestiges se retrouvent à Paris, Genève et Saint-Petersbourg. On pourra ainsi le feuilleter comme s'il n'avait jamais été démembré. Sur la feuille de route figure également la mise en commun des listes d'autorités élaborées par diverses équipes partenaires dans le but de constituer une première version du thesaurus Biblissima. De même, des développements viendront enrichir l'espace des outils dédiés à l'étude des langues anciennes, parmi lesquels un complément grec au logiciel d'aide à la traduction, lemmatisation et analyse métrique du latin (*Collatinus*), déjà hébergé par l'Équipex.

Tous ces modules seront à terme articulés dans le portail Biblissima, qui souhaite devenir un centre de ressources et un environnement pour la recherche et l'apprentissage, ouvert au public amateur et au chercheur, en passant par le corps enseignant ou les professionnels des archives et des bibliothèques. Pour soutenir les échanges entre monde de la recherche et monde de la documentation, Biblissima entend renforcer les contacts avec les consortiums européens, bibliothèques et instituts de recherche consacrés au patrimoine écrit, tels CERL, Cendari ou Trame, afin de faciliter à moyen terme la mise en place d'un web de données

pour le Moyen Âge et la Renaissance, et à long terme favoriser l'essor d'une agence d'ingénierie de projets, de fourniture de solutions interopérables *open source* et de formation à de nouveaux métiers en SHS.

Les unités partenaires de Biblissima

- Le coordinateur : EPCS Campus Condorcet, La Plaine – Saint-Denis
- La Bibliothèque nationale de France (BNF), Paris
- Le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323, CNRS / Université François-Rabelais de Tours / Ministère de la culture et de la communication), Tours
- Le Laboratoire Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM, UMR 5648, CNRS / Université Lyon 2 / EHESS / ENS de Lyon / Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse / Université Lyon 3), Lyon-Avignon
- Le Centre Jean Mabillon (CJM, EA 3624) de l'École nationale des Chartes (ENC), Paris
- Le Centre Michel de Bouärd (CRAHAM, UMR 6273, CNRS / Université de Caen Basse-Normandie), Caen
- L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR 841, CNRS), Paris-Orléans
- La Maison de la recherche en sciences humaines, Pôle Document numérique (MRSH-Caen, USR 3486, CNRS / Université de Caen Basse-Normandie), Caen.
- L'équipe d'accueil Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIXe siècle (SAPRAT, EA 4116) de l'École pratique des hautes études (EPHE), Paris



Le réseau Biblissima

la lettre de l'InSHS

- **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- **Directrice de la rédaction** Michèle Baussant
- **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **Pour s'abonner / se désabonner**
com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •